

# Bulletin Municipal CHAUDON



# ECOCHAUFFE 28

Nos équipes réalisent GRATUITEMENT vos devis de remplacement ou d'installation de matériel

## Chaudières GAZ / FUEL

- Installation ou remplacement de votre Chaudière
- Entretien Chaudières GAZ-FUEL

**La sécurité à prix Eco !  
= Ecochauffe 28.**



## Poêle bois / granulés

- Installation Poêle à granulés et à bois
- Ramonage



Tarif Ramonage Conduit

70 €\* TTC

**nouveau**

Payez directement votre facture par CB sur :  
**www.ecochauffe28.com**



\*Tarifs pour 1 conduit par maison.

**Renseignements 02 37 655 371**



Retrouvez-nous sur ECOCHAUFFE NOGENT LE ROI

11, rue Max-Cousin - ZA Le Quai - 28210 NOGENT-LE-ROI - echochauffe28@gmail.com



Mesdames Messieurs,

**L'année 2021** a encore été vécue de manière très particulière par bon nombre d'entre nous. Malgré tout, en 2021, et avec un maximum de précaution une vie sociale s'est installée à minima dans notre commune. Quelques manifestations ont pu avoir lieu au moment où la propagation du virus avait marqué un frein.



Mais, plusieurs vagues de propagation du virus plus ou moins virulentes se sont succédées au cours de l'année, nous obligeant à la plus grande prudence et en respectant scrupuleusement les consignes en matière sanitaire.

La municipalité de Chaudon, les élus, le personnel communal administratif et technique, les bénévoles, dans un grand élan desolidarité, ont répondu présent dans cette crise sans précédent:

- Distributions de masques
- Organisation de la vaccination (plus de 400 personnes prises en charge et envoyées vers le centre de vaccination d'Épernon)
- Aides matérielles et humaines à l'adaptation permanente envers les écoles, le périscolaire.
- Soutien avec l'aide de la communauté de communes aux commerçants par l'intermédiaire du FRACT (Fonds renaissance Artisanat, Commerce et Tourisme)

Le chemin est encore long, alors en ce début d'année 2022, plus que jamais, les gestes barrières, la vaccination et ses rappels sont impératifs pour permettre de contrôler la propagation de ce virus. Et c'est par la solidarité de tous, que l'on sortira de cette crise sanitaire.

### Les travaux :

Les investissements prévus ont pu être réalisés :

Subventionnés en partie par la Région, l'Etat et le Département

Vous trouverez tout le détail en page 5.

La rénovation de la bande de roulement rue des Gravieres, et ensuite jusqu'au rond-point de Nogent le Roi à été pris en charge par le Département, de même que les travaux de consolidation du pont de Mormoulins.

Un plan de stationnement par du marquage au sol a été effectué pour essayer de réduire la vitesse des véhicules sur ces voies

Nous sommes toujours confrontés à la vitesse excessive des véhicules dans les rues de Chaudon, et il est à déplorer le manque de civisme, et le non-respect des règles simples du code de la route de certains conducteurs, ce qui nous oblige à toujours prévoir de nouvelles infrastructures plus ou moins efficaces.

**Rue des Champs Coquilles**, la commune de Chaudon a vendu à l'euro symbolique une parcelle 4 rue des Champs Coquilles à la société HLM « Habitat Eurélien ». Un permis de construire a été accordé pour la construction de 2 logements sociaux. C'est la société Habitat Eurélien qui en assurera la maîtrise d'ouvrage.

**Un plan pluriannuel** est engagé avec le syndicat « Energie 28 » dans le cadre d'économie d'énergie de l'éclairage public. Par secteur, les lampes énergivores seront remplacées par des lampes à LED, avec baisse de tension une partie de la nuit. Les secteurs de Ruffin et du Quai sont déjà équipés.

**Après cette année 2021** vécue avec beaucoup d'incertitude, espérons que l'année 2022 nous permette de reprendre une vie normale afin que tous nos projets aboutissent.

Je voudrais remercier particulièrement les bénévoles des différentes associations, qui en cette année difficile ont été présents sur le terrain, et le sont toujours, pour aider nos personnes âgées ou vulnérables. Et sans oublier nos commerces de proximité qui ont besoin de nous pour vivre.

Une attention particulière au personnel communal, administratif et technique, aux personnels du centre de loisirs, du regroupement pédagogique et aux enseignants qui ont dû s'adapter continuellement aux différents protocoles sanitaires très contraignants imposés par la crise sanitaire.

**Alors** gardons espoir que tous les protocoles mis en place (vaccins, gestes barrières) nous sortent rapidement de cette crise sanitaire et nous permettent de reprendre une vie normale.

**Au nom** du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2022, qu'elle soit remplie de bonheur et de réussite.

Dominique Maillard



**Directeur de publication:** Dominique MAILLARD

**Création mise en page:** Dominique MAILLARD - Antoine JEANDEY

**Crédit photos:** Dominique MAILLARD - Antoine JEANDEY - Nicole CHALLES- Sofie PICARD - Hélène FREDERICK

**Mairie de CHAUDON:** 5, Grande Rue Tél: 02 37 82 30 51

**Site internet:** <http://www.chaudon.com>

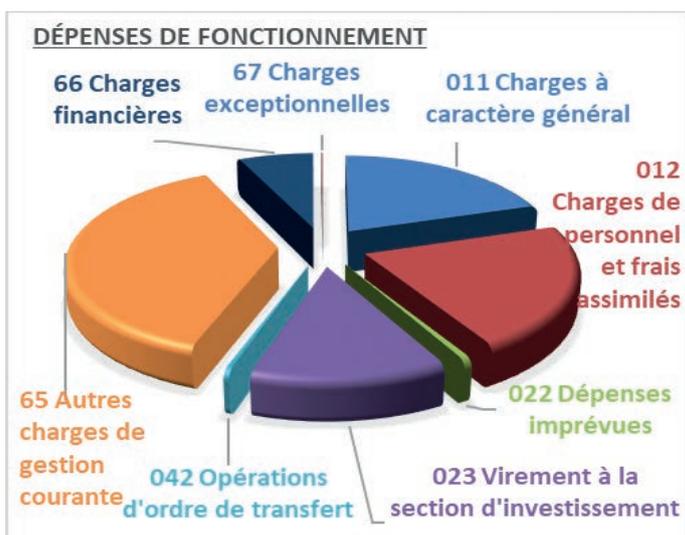
**Email:** [Mairie@Chaudon.fr](mailto:Mairie@Chaudon.fr)

## Fonctionnement

### Dépenses de Fonctionnement

011 Charges à caractère général	183.343,14 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	200.800,00 €
022 Dépenses imprévues	10.000,00 €
023 Virement à la Section d'Investissement	177.232,66 €
042 Opérations d'ordre de transfert	3.414,00 €
65 Autres charges de gestion courante	348.863,98 €
66 Charges financières	56.230,53 €
67 Charges exceptionnelles	1000,00 €

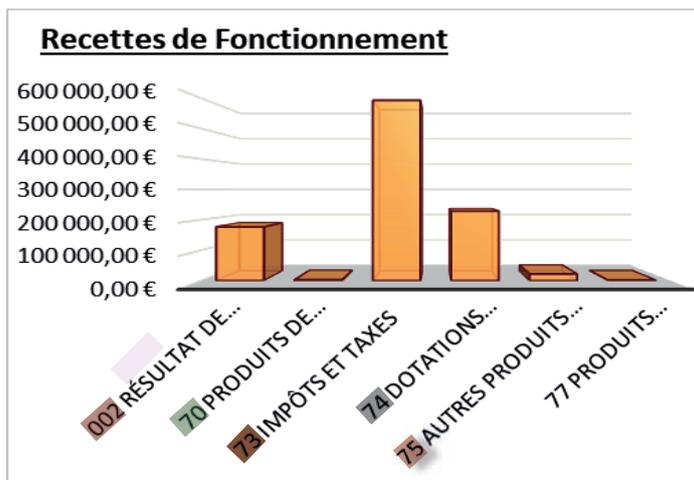
**980.884,31 €**



### Recettes de Fonctionnement

002 Résultat de fonctionnement reporté	233.856,44 €
70 Produits des services	3540,00 €
73 Impôts et taxes	577.518,92 €
74 Dotations Participations	243.092,35 €
75 Autres produits de gestion courante	17.000,00 €
77 Produits exceptionnels	5695,11 €

**1.080.702,85 €**

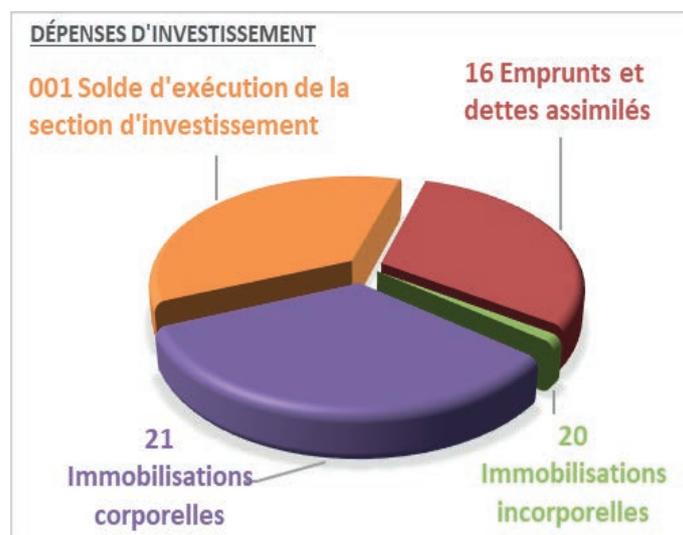


## Investissement

### Dépenses d'Investissement

020 Dépenses imprévues	0,00 €
16 Emprunts et dettes assimilés	103.618,29 €
20 Immobilisations incorporelles	3920,40 €
21 Immobilisations corporelles	112.315,07 €
23 Immobilisations en cours	0,00 €
001 Solde exécution de la section investissement	122.682,75 €

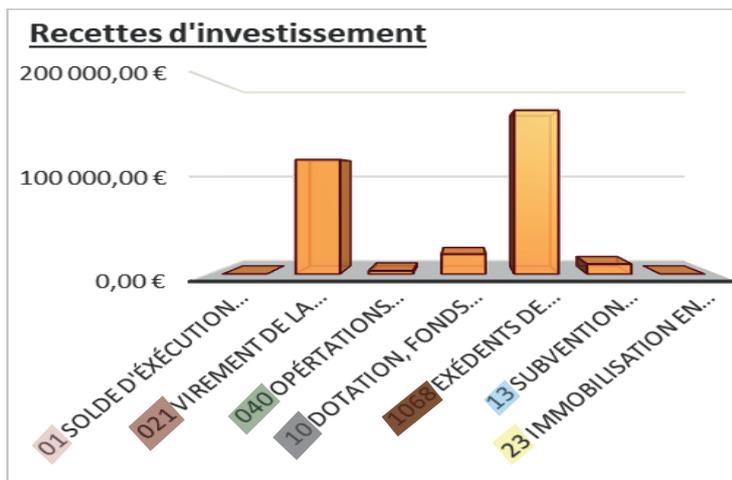
**342.536,51 €**



### Recettes d'Investissement

01 Solde d'exécution de la section d'investissement	0,00 €
021 Virement de la section de Fonctionnement	177.232,66 €
40 Opérations d'ordre de transfert entre sections	3414,00 €
10 Dotations, Fonds divers, Réserves	10.586,95 €
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	122.682,75 €
13 Subventions d'investissement	27.996,15 €
23 Immobilisations Corporelles	624,00 €

**342.536,51 €**



# Les Travaux



*La rénovation et la mise en sécurité de la route de Boissy en limitant à 30 km/h le secteur. Les trottoirs pris en charge par la commune, la bande de roulement par la département.*



*L'achat d'un broyeur à branches pour la récupération des copeaux utilisés pour le paillage des parterres.*



*La création d'un chemin de contournement en descente de l'ancienne voie ferrée vers le pont de saint Evroult, pour limiter la circulation des engins agricoles Grande rue..*



*Le changement de mobilier pour le secrétariat.*



*Le remplacement des baies vitrées et de la porte d'entrée de la mairie*



*L'ouverture du mur auprès de notre hangar de stockage rue des Champs Coquilles .*





*Le souvenir des 8 mai et 11 novembre*

La période délicate que nous traversons ne favorisant pas les regroupements de personnes, le 8 mai 2021 a été commémoré dans la confidentialité à Chaudon, par le maire Dominique Maillard et ses adjoints. Pour le 11 novembre, les autres membres du conseil municipal ont pu également assister à la cérémonie. Ces journées du souvenir restent essentielles dans un contexte où les repères (en l'occurrence historiques) deviennent plus importants que jamais.



*Remise en état du pont de Mormoulins*



*Coup de jeune pour la rue des Graviers*

Ces travaux-là ne sont pas du fait de la mairie. L'entretien du pont de Mormoulins comme de la rue des Graviers est de la compétence du département, et c'est donc le Conseil départemental qui en a pris en charge la rénovation de l'asphalte rue des Graviers sur toute sa longueur, en deux fois (deux tronçons). Ce n'est qu'après le goudronnage que la mairie a pris en charge et, est intervenue, pour matérialiser les places de parking au sol.

Le début d'année a été marqué par une tombola des commerçants, organisée par la communauté de communes des portes euréliennes d'Ile de France, en collaboration avec les unions des commerçants. Cinq commerces chaudonnais y ont participé. Et quatre Chaudonnais ont figuré parmi les 62 gagnants, remportant chacun un bon d'achat de 30 € dans l'une des enseignes participantes. Notre photo montre les gagnants avec le maire Dominique Maillard et l'adjointe au maire Marie-Line Philippe.



*Tombola des commerçants*



*Nettoyons la nature*

Tout comme les années précédentes, l'opération Nettoyons la nature s'est déroulée en deux temps en septembre. Le vendredi 24 septembre, les élèves de l'école Maurice Decourtye ont donné l'exemple en remplissant des sacs plastiques de tous les débris qui traînent sur les chemins qu'ils ont arpentés... Le samedi 25 septembre au matin, ce fut au tour des adultes de s'y mettre.

Retrouver Chaudon sur Facebook:  
Les événements, les photos...  
<https://www.facebook.com/28210Chaudon/>



*Chèvrerie, les fromages sont en vente*

On ne peut pas faire plus direct entre le producteur et le consommateur. La chèvrerie située côte du Héleau (presque en face du cimetière) a ouvert son magasin et propose une formule somme toute appétissante, pour petits et grands : possibilité de rentrer dans le bâtiment pour admirer les chèvres (évidemment en respectant la salubrité des lieux), et magasin (provisoire compte-tenu des exigences des normes sanitaires du moment) en extérieur pour acheter les fromages façonnés grâce au lait récolté chez ces caprins si amicaux. Les éleveurs ouvrent leur magasin l'après-midi des vendredis et samedis (horaires précis à consulter sur leur page Facebook, « la chèvrerie de nos p'tites envies »).



*Bourse aux jouets*

L'association de parents d'élèves « Les Récrés Chaudon Boissy » a organisé trois manifestations lors du second semestre 2021, toutes les trois à la salle des associations.

La bourse aux jouets voit les parents inscrits proposer la revente de différentes affaires, jouets ou vêtements divers. Halloween, avec des ateliers comme ceux du maquillage des enfants (notre photo), ressemble finalement à une belle fête avec la salle envahie par les super-héros ou autres sorcières. Le marché de Noël a rassemblé une trentaine d'exposants proposant gourmandises ou cadeaux potentiels à déposer sous le sapin.



*Halloween*



*Marché de Noël*



*Nouveau propriétaire pour le bar épicerie*

Le mot « épicerie » retrouve tout son sens avec l'arrivée de Guna à la tête de celle de Chaudon. Parce que cet Indien venu en France en 2012 est originaire de Pondichéry, historique comptoir français en Inde, de cette époque coloniale où notre pays cherchait une entrée sur la route... des épices. La colonie est redevenue indienne dans les années 1950, mais la francophonie y est restée traditionnellement ancrée.

Aujourd'hui, Guna a repris le bar-épicerie de la place de la Croix. Il souhaite que nos résidents du centre-bourg, mais aussi tous ceux qui le désirent, ne manquent jamais de rien. La forte amplitude horaire de l'ouverture de ses deux commerces en un (« chez Swaran »), de 8 heures (7 heures l'été) à 21 heures et même 22h30 le week-end, montre son envie de proposer un service quasiment en continu, puisque 7 jours sur 7.

« Dans mon pays, je n'avais pas le choix, j'ai commencé à travailler à l'âge de 8 ans, j'ai l'habitude. Et ce qui m'intéresse, c'est la réciprocité : si les clients sont contents et le disent, ça me va », dit-il. Outre l'épicerie et le bar, il propose également des plats indiens à emporter, au boeuf ou au poulet, cuisinés par lui-même sur commande, et bien sûr parfumés... aux épices.



Nos effectifs sont à nouveau en légère hausse avec 250 élèves répartis sur nos trois sites (Chaudon élémentaire et maternelle et Boissy pour une partie des CM1 et l'ensemble des CM2)

Mme Boussard prend en charge, à titre définitif, les élèves de petite section depuis la rentrée.

Notre vie continue malheureusement à être rythmée par les protocoles sanitaires, mais nous parvenons à mener à bien de nombreux projets, malgré tout !

Certaines de nos classes ont pu bénéficier de l'intervention de l'US foot de Villemeux en début d'année et une rencontre inter-écoles du secteur devrait pouvoir se réaliser avant la fin de l'année.



Quatre de nos classes, ont, comme chaque année participé à l'opération « Nettoyons la nature » le 24 septembre, relayée le lendemain par la commune. « La palme » aux élèves de CE2 qui, à leur grande joie, ont trouvé un canapé dans les bois de Vaubrun !



Nous attachons une grande importance à la découverte du patrimoine local ou proche (visite de la mairie, activités au bord de l'étang, découverte de notre environnement... approche des arts au Salon artistique de Maintenon et au théâtre de Dreux).

Les deux classes de Boissy se sont lancées dans un projet théâtre avec comme partenaire « La Baligande », tandis que deux autres classes découvraient le théâtre de Dreux.

Trois classes de Chaudon sont engagées dans un projet cirque et deux autres dans un projet cinéma qui n'avait pu se réaliser l'année dernière.



L'année est ponctuée par de nombreuses rencontres sportives en partenariat avec l'USEP. Certains de nos élèves ont pu découvrir la pratique du golf à Nogent le Roi.



Une partie du matériel informatique a pu être renouvelé (sur le site de Boissy) grâce à une importante subvention du Conseil Général et à la participation du SIRP (Syndicat Intercommunal du regroupement Pédagogique) et la dernière classe qui ne l'était pas, équipée d'un TBI (Tableau blanc interactif).

Les élèves travaillent actuellement à la préparation de l'exposition qui devrait avoir lieu en mai 2022 sur le thème « Vert-Verre-Vers Vair... ». De jolies surprises en perspective !

L'association de parents d'élèves « Les Récrés de Chaudon-Boissy » est toujours présente à nos côtés, malgré des réorganisations ou des annulations de dernière minute parfois !

La BCD (Bibliothèque) est en plein remaniement afin d'être plus fonctionnelle.



Attention !

Les enfants nés en 2019 feront leur rentrée en septembre 2022. Leurs parents doivent se rendre à la mairie de leur domicile munis de leur livret de famille, d'un justificatif de domicile, du carnet de vaccinations de leur enfant, pour y en faire l'inscription ; puis, ils devront prendre rendez-vous avec la directrice au 02 37 82 38 30, pour l'inscription définitive.

Sofie PICARD: Directrice des Ecoles



**Portes Euréliennes  
d'Ile-de France**  
communauté de communes



L'accueil de loisirs  
**"Un Monde à Nous"**  
5 bis grande rue  
28210 Chaudon



Mail: [alsh.chaudon@porteseureliennesidf.fr](mailto:alsh.chaudon@porteseureliennesidf.fr)

## L'accueil de loisirs est ouvert (hors jours fériés) :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h-9h / 16h30-19h

Le mercredi : 7h à 19h

Vacances scolaires (sous réserve d'effectifs): du lundi au vendredi de 7h à 19h

Nous accueillons les enfants âgés de 3 à 12 ans scolarisés sur les communes du SRP (Service de Regroupement Pédagogique).

L'accueil de loisirs a une capacité d'accueil limitée, votre enfant sera accueilli uniquement sous réserve de places disponibles. Pour connaître les modalités d'accueil veuillez vous renseigner directement à l'accueil de loisirs aux horaires d'ouverture.



## L'équipe d'animation :

L'équipe d'animation est composée de 9 animateurs d'une directrice diplômés et deux agents de service.



## Les activités proposées en périscolaire :

### Après l'école :

L'équipe s'attache à proposer aux enfants, chaque jour un large choix d'activités diverses et variées adaptées à chaque tranche d'âge comme la découverte de nouveaux jeux de société, de la danse, des ateliers manuels, découvertes de jeux sportifs...

Nous proposons également un thème par semaine, où tous les animateurs proposent des animations en fonction du sujet de la semaine, pour l'ensemble des enfants en respectant les tranches d'âges, tels que :

Les couleurs  
Les émotions  
Les animaux

La nature  
Construction  
Musique...

### Les mercredis :

Chaque animateur est porteur d'un projet d'animation pour l'année en plus de ces projets individuels, nous organisons plusieurs mercredis à thèmes (des mercredis pyjama, détective, gourmandise...) l'équipe travail en cohésion afin de proposer des activités récréatives et innovantes aux enfants



### Les vacances scolaires :

Nous proposons des thèmes ludiques et différents avec une sortie ou un intervenant par semaine, des veillées, des nuitées et des mini séjours durant le mois de juillet.

### Les objectifs :

- Respecter le bien-être et le rythme des enfants.
- Diriger les enfants vers l'estime de soi.
- Accompagner la parentalité.
- Alléger le rythme de la vie quotidienne des enfants



En cette période difficile, l'équipe d'animation assure la sécurité physique et affective de vos enfants grâce à sa bienveillance, son travail, sa motivation et son investissement.

Nous travaillons en collaboration avec la Marie, le SIRP et les écoles.

Toutes nos activités sont réalisées dans le respect du protocole sanitaire en vigueur.





L'origine de la commune paraît être antérieure à l'époque carolingienne, elle porte dans les chartes du Moyen-âge et dans les titres postérieurs, les noms de : Casdon, Chasdun, Chadon, Chado, Chaadon, Chauldon, Chaudon, St.Médard de Chaudon. Il y avait à Chaudon un manse seigneurial, ou même une habitation royale, comme son nom semble l'indiquer: Casdon, abrégé de Casa dominicata. Or, dans le Bréviarium de Charlemagne une maison royale est désignée tantôt par les mots de sala regalis, tantôt par ceux de casa regalis, domus regalis, casa dominicata, ou indominicata.

## **Chaudon d'où viens tu ?**



## **Au siècle dernier ?**



*La reine de l'électricité: Emilienne Marvin  
Ses demoiselles d'honneur:  
Blanche Galerne et Madeleine Dufour*

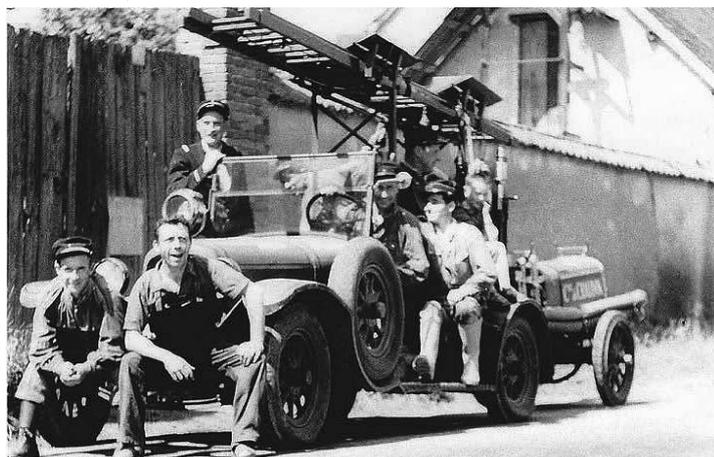
### **L'électricité à CHAUDON**

L'inauguration eut lieu le 27 septembre 1925. Une grande fête fut organisée où tous, jeunes et vieux, participèrent. Défilé de chars, cavalcades, exposition de matériels modernes... Tout de suite, la fée électricité apporta son pouvoir magique : les rues et les cours furent éclairées, les petits moteurs à essence Bernard qui faisaient tourner les bancs de scies, les grugeoirs à pommes, les aplatisseurs de grains, les coupe-racines, furent remplacés par des moteurs électriques de toutes puissances. Quelques Chaudonnais se montrèrent récalcitrants, prétextant que c'était dangereux et sujet à mettre le feu. Un propriétaire alla jusqu'à refuser que les fils aériens passent au-dessus de sa propriété.



### **L'eau à CHAUDON:**

Tout le monde avait un puits. Les plus aisés avaient une pompe, soit dehors, soit à l'intérieur, mais l'eau était plus ou moins potable. L'eau sous pression fut installée en 1961/1962, ce qui amena une transformation dans toutes les maisons et une sécurité accrue pour tout le monde. Ce fut notamment important pour le corps des sapeurs-pompiers qui à l'époque n'avait que deux pompes à bras, une aspirante et refoulante, l'autre refoulante seulement et des seaux en toile.



## Le travail à CHAUDON



Le travail de la population chaudonnaise dépendait principalement de la culture. Beaucoup de petits cultivateurs étaient journaliers, charretiers, bergers, vachers, gars de cours, abatteurs de bois, suivant le nombre d'hectares cultivés et les saisons.

L'embauche se faisait une ou deux fois l'an à la louée de st Martin ou st Jean. Avant la première guerre, on commence à voir, dans les grosses exploitations, la faucheuse-javeleuse. C'était déjà mieux que de couper les céréales à la sape, à la faucille ou la faux. Puis, vinrent les faucheuses-lieuses.

Les moissons commençaient beaucoup plus tôt qu'aujourd'hui. Les bottes étaient dressées par tas de 9, appelés des diziaux; les grains finissaient de mûrir en attendant d'être charriés et rentrés dans les granges, ou mis en tas qu'ont appelaient des meules.

Sitôt les premières céréales rentrées, les entrepreneurs de battage allaient de ferme en ferme pour débiter par une journée ou deux avec leurs locomobiles chauffées au charbon au degré de chaleur voulu, on entendait le coup de sifflet et les gars de batterie prenaient leurs postes : deux sur le tas à battre, deux engraineurs, trois ou quatre à faire les bottes de paille, deux au "menu", deux pour les sacs de grains, et un à la menu paille.



Il y avait à Chaudon des artisans qui, naturellement, étaient plus ou moins tributaires de l'agriculture. Rue de la Cave, c'était le père Louis. On connaissait à peine son nom, soi-disant qu'il était Belge... Tout ce qui était en bois, c'était son affaire ; Il travaillait pour subsister et non par appât du gain. C'était un bon vieux, il fut le maître de Camille Godard (Maire de Chaudon de 1953 à 1959).

Ce dernier travaillait lui aussi artistement le bois : manches pour toutes sortes d'outils. Il exposait dans les foires et les comices agricoles ses tonnelets cerclés de cuivre. Il était aussi tourneur sur bois.

Avant que la force électrique n'arrive, son tour était actionné au pied, à l'aide d'une pédale. C'était un brave homme, simple, qui fut adjoint pendant 43 ans et connu partout pour son dynamisme et sa clairvoyance.



Depuis très longtemps, on fabriquait des sabots à Chaudon. Le bois employé était surtout de l'aulne, du noyer également. Deux ouvriers sabotiers, dont le maître était Monsieur Berteaux, avaient leur atelier place de la croix. Monsieur Robert Prunier était lui aussi sabotier; Il avait appris le métier chez le père Louis et chez un sabotier de Villiers-le-Morhier.

A la fin du siècle dernier et au début du nôtre, l'entreprise de maçonnerie Bigard Frères était très réputée. Ils avaient en pleine saison une quinzaine d'ouvriers et pouvaient se permettre de maçonner tous les styles, anciens et nouveaux.





## Autour de l'Eure...

Quand la rivière " d'Eure " passait au centre du village, il existait, en plus du moulin de Mormoulins, celui dit de Chaudon, qui a aujourd'hui entièrement disparu. M. Lefèvre attribue cette disparition au déplacement du lit de la rivière .

A l'époque de Henri IV, le moulin de Mormoulins pouvait fabriquer de la farine panifiable. Quatre paires de meules y étaient actionnées par une roue à aube. Des bluteries tamisaient les grains écrasés. Les meuniers successifs MM. Passard, Galerne, Guiard, puis Boucher faisaient une distribution en campagne dans les fermes. Ils appelaient ça la "maunée".



Vers le Xe siècle, le château de Mormoulins s'élevait au milieu des marais. L'on s'y rendait de Chaudon par une chaussée en grès dont les fondations existent encore. Les marais se sont comblés au fil des siècles, pour devenir ces prairies bordant l'actuelle route de Mormoulins.

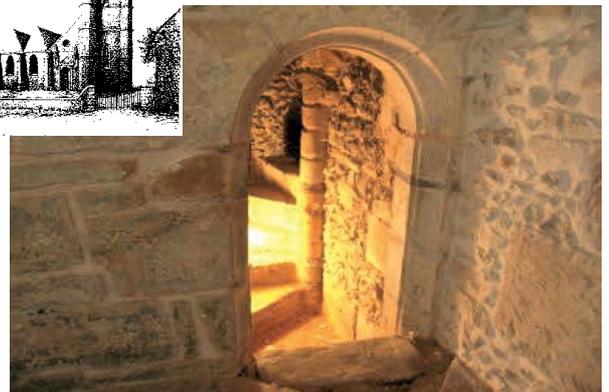
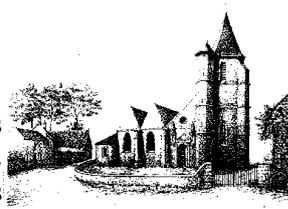
En 1781, le propriétaire en était M. Fergeol, de Villers, dont la veuve céda les ruines du château en 1817 à M. du Temple de Chevigny (Maire de 1848 à 1871) . A cette époque , ce qui restait du vieux château était miné par les inondations annuelles, et M. du Temple de Chevigny dut se résigner à raser le tout. C'est alors que furent construits l'actuel château et la route, par la suite agrandie et élargie. Le pont de L'Eure date de 1820.

## ... Et de l'église

Une église fut construite dès les temps les plus reculés sous le vocable de saint Médard .

D' après une antique tradition une fontaine jaillissante près du manoir de Chaudon servit de baptistère. On l'enferma dans l'enceinte d'une petite chapelle, où l'on vénérait une statue de saint Médard, objet d'un pèlerinage pour diverses maladies, surtout pour la colique.

La chapelle étant tombée en ruines, la statue fut transportée dans l'église paroissiale, qui retrouva par le fait même son vocable primitif, auquel on avait substitué depuis quelque temps celui de saint Martin.



L'église exposée aux inondations de l'Eure, fut remblayée de plus d'un mètre et une petite porte communiquant avec le clocher est devenue trop basse ; l'édifice désormais sans élévation, était par trop disgracieux.

Aucun titre ne nous indique l'époque précise de la construction du monument actuel, mais les fenêtres qui existaient avant 1861, petites, inégales, et à plein cintre, comme celle qui se trouve derrière le maître-autel, mais murée, accusaient une origine lointaine, en tout cas antérieure au XIVe siècle.

## Economies d'énergie

### Eclairage public, la transition par les Led

Nombreuses sont les communes qui adaptent leur éclairage public aux exigences sociétales et environnementales. Plusieurs possibilités sont envisageables, comme éteindre une partie de la nuit, ou sur certains secteurs...



Si les gains en économie d'énergie existent, des désagréments apparaissent aussi avec les zones d'ombre créées.

La commune de Chaudon a fait le choix de s'adapter sans obscurcir ses rues et allées. Ainsi, sur un programme de plusieurs années débuté en 2021, secteur par secteur, les ampoules de ces éclairages sont remplacées par des Led.

A cela un avantage immédiat : une moindre consommation. Mais aussi un avantage à venir : une fois les secteurs équipés en Led, la commune pourra choisir de baisser l'intensité lumineuse, par exemple de moitié, aux heures les plus creuses de la nuit, pour encore plus d'économie, tout en conservant un minimum de luminosité.

Pour autant, cette opération a un coût important, d'où l'obligation de procéder par tranches de secteurs, année après année. Une convention pluriannuelle est établie avec le syndicat « Energie 28 » notre prestataire éclairage public.

Notre photo : le secteur Rue du Quai et le hameau de Ruffin a été l'un des premiers à Chaudon à profiter de la luminosité des Led.

## Cours d'eau

### Obligations d'entretien des berges

La Commune de Chaudon, le Syndicat du Bassin Versant des 4 Rivières (SBV4R) rappellent les obligations qui incombent aux riverains de la rivière « Eure » et de ses affluents, y compris les ruisseaux à l'intérieur du bourg, en matière d'entretien des berges et de la végétation qui s'y développe.

#### Les règles de propriété (Art. L215-2 et L215-14 du code de l'environnement) :

Les cours d'eau, en grande majorité, sont dits non domaniaux (ils n'appartiennent pas aux domaines de l'Etat). La végétation, les berges et le fond de la rivière appartiennent donc aux propriétaires riverains jusqu'au milieu du cours d'eau (il s'agit de la seule limite cadastrale « mobile »).

En revanche, l'eau n'appartient pas aux propriétaires riverains car

« L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation »

(Art. L210-1 du code de l'environnement). A ce titre, les riverains sont les principaux et indispensables acteurs du bon entretien et du bon état des cours d'eau.



#### L'entretien de la végétation (art. L 215-14 du code de l'environnement) et prévention des crues :

« Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau » : Entretien de la rive par élagage et recépage de la végétation arborée, levée des embâcles et des déchets flottants afin de maintenir l'écoulement naturel des eaux, maintien des berges et préservation du bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques. Sont essentiellement concernés les arbres menaçant de se coucher dans la rivière et les branches basses ou buissons qui envahissent le lit. Il vous incombe d'en assurer l'entretien en respectant la végétation en berge qui joue un rôle essentiel pour l'écosystème et la stabilité.

**Les travaux d'entretien non faits par les propriétaires peuvent être effectués sur ordre de la police de l'eau. Une société sera alors retenue pour faire les travaux et le règlement de la facture à la charge du propriétaire riverain.**

#### Mairie:

Tél : 02 37 82 30 51

Fax : 02 37 82 37 24

Site: <http://www.chaudon.com>

Email : [Mairie@Chaudon.fr](mailto:Mairie@Chaudon.fr)

#### Heures d'ouverture :

Lundi : 10h 30 /12h

Mardi : 10h 30 /12h- 16h 30 / 19h

Mercredi : 10h 30 /12h

Jeudi : 10h 30 /12h - 16h 30 / 19h

Vendredi : 10h 30 /12h - 16h 30 / 19h

#### Permanences du Maire et des Adjointes :

**M. Maillard Dominique** : Maire

Le vendredi 17h 30 à 19h 00

et sur rendez-vous

**M. Galerne Michel**: adjoint

Le mardi de 18h 00 à 19h 00

**Mme Philippe Marie-Line**: adjointe

Le vendredi de 11h 00 à 12h 00

**M. Jeandey Antoine**: adjoint

Le lundi de 11h 00 à 12h 00

#### Garderie-Centre de loisirs :

Directrice : Mme Frédérik

Tél : 02 37 82 40 78

#### Ecoles Primaire et Maternelle :

Directrice : Mme Picard

Tél : 02 37 82 38 30 - 02 37 82 43 92

#### Association des Parents d'Elèves:

Présidente: Mme Nézonnet

Tél: 06 62 91 06 68

## Déchèterie

Dès 2022,  
le même  
pass' déchèterie  
en mieux !

Plus facile

Plus moderne

Plus responsable



A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, nos apports en déchèterie seront comptabilisés en nombre de points.

Le principe est simple : aucune limitation de volume de déchets apportés ; la valeur de l'apport sera déterminée par la catégorie du moyen utilisé pour transporter nos déchets.

En tant que particulier, nous disposerons d'un compte crédité chaque année, automatiquement et gratuitement, de **50 points** que nous pourrions utiliser grâce à notre pass' déchèterie.

### Valeur de l'apport d'un particulier en déchèterie

Points du moyen de transport 1 pt / 10kg de produits chimiques Valeur de l'apport en Points Déchèterie

50 Points Déchèterie automatiquement crédités chaque année sur votre compte

#### Moyen de transport des déchets

#### Points

<b>Voiture de tourisme</b> • Rubrique J1 de votre carte grise = VP 	1 Pt
<b>Petit utilitaire</b> • Rubrique J1 de votre carte grise = VP • Rubrique J1 de votre carte grise = CCTE • Rubrique F2 de votre carte grise = PTAC ≤ 2t 	3 Pts
<b>Grand utilitaire</b> • Rubrique J1 de votre carte grise = CCTE • Rubrique F2 de votre carte grise = PTAC > 2t et ≤ 2,75t • Rubrique J1 de votre carte grise = CCTE • Fourgon plateau 	6 Pts
<b>Petit camion</b> • Rubrique J1 de votre carte grise = CCTE • Rubrique F2 de votre carte grise = PTAC > 2,75t et ≤ 3,5t • Rubrique J1 de votre carte grise = CCTE • Fourgon plateau réhaussé 	10 Pts
<b>Petite remorque</b> • Simple essieu 	1 Pt
<b>Grande remorque</b> • Double essieu 	3 Pts
<b>Autre moyen</b> 	1 Pt

S'agissant des professionnels, leurs apports devront être préparés. Il leur sera désormais possible de créditer leur compte en ligne, comme les particuliers dont le besoin excéderait le crédit de 50 points.

A la différence des particuliers, la valeur de leurs apports sera fonction non seulement du moyen de transport utilisé mais également de la valeur du Tri-score des déchets apportés à laquelle est affecté un coefficient multiplicateur.

#### Tri-score des déchets transportés

#### Coefficient multiplicateur



Déchets dont le recyclage est totalement financé par une éco-contribution

A B C D E x 0

Autres déchets recyclables, sans sur-tri

A B C D E x 1

Autres déchets recyclables, après sur-tri

A B C D E x 2

Autres déchets recyclables, à fort impact environnemental

A B C D E x 0

Déchets non recyclables et/ou non triables

A B C D E x 4

## Ordures ménagères

A partir du 01 janvier 2022, pendant que la collecte des déchets ménagers (poubelle noire) continuera à être faite tous les lundis. (A déposer le dimanche soir devant chez vous).

la collecte des poubelles bleues (tri sélectif) change de jour !

Elle sera désormais effectuée le **mercredi matin** (A déposer le mardi soir devant chez vous) et toujours toutes les 2 semaines. (semaines paires).

Le calendrier de collecte 2022 vous a été distribué dans votre boîte aux lettres en décembre.



## Vos démarches d'urbanisme en ligne



Depuis le 1er janvier 2022, vos demandes de permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme peuvent être effectuées en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide.

**Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux.**

Un service accessible à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée.

**Un gain de temps et d'argent** : plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou d'envoyer vos demandes en courrier recommandé.

**Une démarche plus écologique**, grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires.

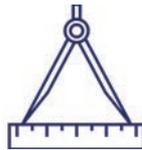
**Plus de transparence sur le traitement de vos demandes**, grâce à un circuit entièrement dématérialisé avec tous les acteurs de l'instruction, et des échanges facilités jusqu'à la décision de l'administration.

### Comment faire ?

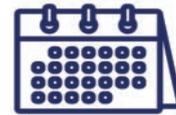
#### Je prépare mon dossier



Choisir le formulaire CERFA adapté à vos travaux  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/N319>



Éditer l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction



Anticiper votre calendrier de réalisation

#### Je le dépose en ligne

Via le guichet unique  
Sur [ads.eurelien.fr/guichet-unique](https://ads.eurelien.fr/guichet-unique)



*Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour vous. Nos services continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.*

#### P.L.U.I : Territoire des quatre vallées

Après presque 2 ans d'application de notre P.L.U.I (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), nous avons constaté des points de blocage à l'instruction de certains dossiers, d'où l'expression d'un besoin de modifications.

Par délibération du 1er septembre 2021, le conseil de la communauté de communes des portes euréliennes d'Ile de France qui a la compétence en la matière, a prescrit la modification simplifiée n°1 du P.L.U.I du territoire des quatre vallées, afin d'adapter le document d'urbanisme aux besoins d'évolutions constatées à l'instruction depuis l'approbation début 2020.

C'est le prestataire CITANOVA, à l'origine de l'élaboration de notre P.L.U.I qui a été retenu pour nous accompagner dans la procédure de modification simplifiée.

Cette procédure fera l'objet d'une notification aux personnes publiques associées, avant d'être approuvée par la préfecture et en conseil communautaire.



## Les autorisations d'urbanisme traités par la commune en 2021

Règlements et plan de zonage consultable sur le site de Chaudon: <http://www.chaudon.com>

Déclarations préalables accordées en 2021				
1	David Laurent	2 Ter Rue de la Fontaine	Ouvertures de fenêtres	26/04/2021
2	Garnier Romain	8 Rue de la Cave	Création d'une piscine	06/05/2021
3	Flighy Guillaume	5 Rue de la Fontaine	Pose de chassis de toit	13/04/2021
4	De Sousa Bessa Pedro	104 Route nationale	Création terrasse et fenêtres de toit	11/05/2021
5	Da Silva Vilaca Mickael	4 rue des sources	Isolation extérieur	13/04/2021
6	Jeandey Antoine	49 route Nationale	Aménagement de combles	29/04/2021
7	Azambourg Sylvie	4 Rue des Tuileries	Création d'une véranda	03/05/2021
8	Bellanger Sébastien	65 allée des Fougères	Travaux clôture—Portail	06/05/2021
9	Vasseur Jean-Philippe	15 Rue de la Tourelle	Extention maison d'habitation	07/06/2021
10	Guérinot Philippe	Rue des Gravieres	Division en vue de construire	15/06/2021
11	Jolly Arnaud	1 route de Mauzaise	Rénovation d'une longère	07/07/2021
12	Calça Fabrice	24 Rue de la Pompe	Travaux de clôture	20/07/2021
13	Hévelin Patrick	26 Rue de la Fontaine	Isolation extérieur	16/07/2021
14	Torrao Béatrice	57 Route Nationale	Division en vue de construire	11/10/2021
15	Amejoud Lahcene	6 rue des tuileries	Création d'un préau ouvert	05/08/2021
16	Thévard Vincent	29 Grande Rue	Terrasse suspendue et fenêtres de toit	06/09/2021
17	Churin Bertrand	51 Allée Circulaire	Création d'une véranda	29/10/2021
18	Coyère Rodrigue	6 Route de Bréchamps	Isolation extérieur Changement baie	06/12/2021
19	Pillier Mickaël	11 Grande Rue	Fenêtres de toit et Baie vitrée	27/12/2021
Permis de construire accordés en 2021				
1	Taugourdeau Ludovic	Mormoulins	Construction de 2 stabulations	23/04/2021
2	Hillion Jean-Pierre	12 Place de la Croix	Construction maison d'habitation	19/05/2021
3	Landais Jérôme	6 Rue de la Cave	Extension maison d'habitation	05/07/2021
4	Vaineau Patrice	42 Rue des Gravieres	Construction d'une annexe	21/06/2021
5	Habitat Eurélien	4 Rue des Champs Coquilles	Construction de 2 logements	08/07/2021
6	Clément	Route de Boissy	Création bureau – logement	16/07/2021
7	Théllier Sandie	27 Allée de Chènes	Construction d'un garage	23/08/2021
8	Tricot Alain	31 Rue des Champs Coquilles	Extension maison d'habitation	26/07/2021
9	Lescoche Dominique	29 Allée des Biches	Construction d'un garage	24/09/2021
Permis de démolir accordés en 2021				
1	Vasseur Jean-Philippe	15 Rue de la Tourelle	Destruction bâtiment	01/04/2021
2	Garnier Romain	8 Rue de la Cave	Destruction d'une cave	06/05/2021
Certificats d'urbanismes opérationnels accordés en 2021				
1	Guérinot Jean-Pierre	52 Rue des Gravieres	Création terrain à bâtir	23/03/2021
2	Thévard Vincent	29-31 Grande rue	Aménagement de combles	06/08/2021
3	Torrao José	57 route Nationale	Création d'un lot à usage d'habitation	20/09/2021

# GUILLERY MOTOCULTURE

Vente et Réparation de Matériels d'espaces verts

 Husqvarna



 ISEKI



 shindaiwa



 JARDINAGE  
Expert en Matériel de Jardin



[www.guillery-motoculture.eu](http://www.guillery-motoculture.eu) ☎ **02 37 82 35 32** [contact@guillerymotoculture.fr](mailto:contact@guillerymotoculture.fr)

69 Route Nationale 28210 CHAUDON

Ouvert du mardi au samedi : 8h-12h / 13h30-18h

## AU CLOS FLEURI

Restaurant - Traiteur

Fondé en 1990

**02 37 82 35 04**



Plats Régionaux  
à Emporter  
Fait Maison



du mardi  
au dimanche  
midi

Salle de Restaurant  
Réceptions

8 Grande-Rue 28210 Chaudon



Suivez-nous sur  
facebook

## Douceurs du Fournil



### Boulangerie - Pâtisserie

Fabrication artisanale

1 rue de la Fontaine 28210 CHAUDON

**Tél. 02 37 82 31 08**



# O'CARROSSE

**02 36 98 27 60**

DU LUNDI AU VENDREDI  
8H30 -12H ET 14H -18H30,  
SAMEDI  
9H -12H ET 14H -17H.

**ENTRETIEN / RÉVISION / RÉPARATION VÉHICULES TOUTES MARQUES**

DISTRIBUTION - EMBRAYAGE - GÉOMÉTRIE - PNEUMATIQUES - DIAGNOSTIQUE MOTEUR - CONTRÔLE TECHNIQUE - CARROSSERIE - BRIS DE GLACE  
AVEC RACHAT DE FRANCHISE

1, ALLÉE DE LA SCIERIE - ZA DE MORMOULIN - 28210 CHAUDON



NOUS SOMMES LÀ  
**POUR VOUS**

## Jean-Pierre MERCIER

Assureur et Conseiller Financier

33 rue Alexandre Goislard 28210 Lormaye

Tél. 02 37 51 39 30    Portable : 06 81 23 71 01

E-mail : [mercier-assurances@wanadoo.fr](mailto:mercier-assurances@wanadoo.fr)

## Comité des Fêtes



### Calendrier des manifestations 2022

(Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire)

**05 Mars :** Soirée choucroute  
**02 Avril :** Loto  
**09 Avril :** Concours de pêche  
**15 Mai :** Vide grenier

**14 juillet :** Banquet populaire  
**11 septembre :** Randonnée pédestre  
**08 octobre :** Loto  
**09 octobre :** Thé dansant  
**03 décembre :** Repas Téléthon

Dans le contexte sanitaire particulier en l'année 2021, seulement quelques manifestations ont pu avoir lieu en respectant les règles sanitaires du moment.



*04 décembre :  
La traditionnelle soirée Téléthon  
où 1 euro par inscription est  
reversé à l'association Téléthon.*



*12 septembre :  
Une trentaine de participant  
à la randonnée pédestre.  
pour un parcours d'une  
dizaine de km le matin suivi  
d'un pique-nique et une  
après midi détente place  
Laurent Cassegrain.*



*11 décembre :  
Repas des anciens  
organisé par l'association  
Chaudon Loisirs.*

*10 octobre :  
Thé Dansant*



*Réponse de la question page 12 :  
Café Buvette rue de la Fontaine :  
O = Au  
20 = Vin  
100. = sans  
O = Eau*

# ESPACE MENUISERIE 28

CENTRE COMMERCIAL INTERMARCHÉ

FENÊTRES  
PORTES  
VOLETS  
PORTAILS



06 28 95 32 09  
espacemenuiserie28@gmail.com



28210  
NOGENT-LE-ROI



## INFORMATIQUE Nogent-Le-Roi

Particuliers et Professionnels Services Informatiques  
Vente Maintenance Dépannage  
Installation

Un problème d'ordinateur ?  
ou de smartphone ?  
**Maintenance & Réparation**  
PC et mobiles toutes marques  
à domicile et sur site



Z.A. le Quai - 5. Rue Max Cousin 28210 Nogent-le-Roi  
**Contact.admi28@gmail.com**

### Yann LE PAPE

06 62 52 80 32  
TEL / FAX : 02 37 51 97 81

Heures Ouverture Magasin :  
Du Mardi au vendredi de 10H30 à 12H00  
absent en cas d'intervention extérieure  
Du Mardi au vendredi de 13H30 à 18H30  
Le Samedi de 14H00 à 18H00



ENTREPRISE HABILITÉE B2V / BR / BC

## ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

# Christophe COUSIN

UN ÉLECTRICIEN À VOTRE ÉCOUTE  
PROCHE DE CHEZ VOUS

cousinchriscor@orange.fr  
[www.clelectricite.com](http://www.clelectricite.com)

06 07 87 69 04  
02 37 82 37 46

1 rue de Mauzaize 28210 VILLEMEUX-SUR-EURE



- DEPANNAGE URGENCE
- INSTALLATION ÉLECTRIQUE
- RÉPARATION & RÉNOVATION
- DIAGNOSTIQUE & MISE EN CONFORMITÉ



## CRÉATION & RÉALISATION

Marquages Publicitaires Tous Supports

# duffay

*Publicité*

Impression numérique  
Enseignes - Véhicules  
Styckers - Bâches  
Signalétique int. & ext.

ZI Nord - 28100 DREUX  
02 37 501 555  
[www.duffay-publicite.com](http://www.duffay-publicite.com)

# Etat Civil

## NAISSANCES :

GORZELANCZYK Jayden	20 janvier 2021	LAMBERT Evan	04 août 2021
JOYEUX Gabrielle	29 janvier 2021	PACQUENTIN Elio	11 août 2021
BENBOUKDIR Meryem	06 mars 2021	ANTONA Théo	22 août 2021
LAGNEZ ANDONIAN Natéo	24 avril 2021	LEGEAY FERNANDES Antonio	26 août 2021
BALHAU Falone	12 mai 2021	VOISIN Ezio	09 septembre 2021
BLEUVAIS Victoria	17 mai 2021	JOACHIM Marius	13 septembre 2021
LAMY LAIGNEAU Cléo	01 juin 2021	CHABLOZ Eden	08 octobre 2021
DEBLANC Nina	01 juillet 2021	DUPIN Aaron	20 novembre 2021
BERANGER Léopold	14 juillet 2021	CELIK Esma	08 décembre 2021
PAQUE Abel	20 juillet 2021	SALTEIRO Giorgiano	14 décembre 2021
PERRIN Liam	29 juillet 2021		

## MARIAGES :

EQUILLE Anaïs et BELLANGER Sébastien	27 mars 2021
ROGER Elisabeth et GAGEAT Serge	22 mai 2021
FRAS Lactitia et LEON Dimitri	19 juin 2021
GONTHIER Marta et SILVA SEQUEIRA ENGRÀCIO Alexandre	10 juillet 2021
PETIT Frédérique et MARECHAL Jean-Philippe	18 septembre 2021
SICOT Delphine et GUET Adrien	02 octobre 2021
BEZARD Charlotte et AUDIT Bhavish, Sharma	09 octobre 2021

## DÉCÈS :

FILLON Bernard	6 janvier 2021	LAUNAY Eveline épouse RIVET	27 octobre 2021
LABROUCHE Marie-Antoinette épouse HABERT	11 avril 2021	BASSY Christian	19 novembre 2021
ROUAUD Claude	12 mai 2021	DA CONCEIÇÃO PEREIRA PONTES Maria	23 novembre 2021
ROSEY Miguel	8 juin 2021	Veuve de PINTO TEIXEIRA NETO Nicanor	
BRINDEAU Bernard	1er juillet 2021	MAILLARD Bernard	5 décembre 2021
FERREIRA Maria	3 août 2021	MITAINE Dominique	5 décembre 2021
		VASSEUR Gilbert	29 décembre 2021

Groupement d'intérêt public  
**Mission Locale**  
de Dreux et son Arrondissement

Tél: 02 37 38 57 67

Service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes  
Vous êtes âgé(e) entre 16 et 25 ans, et vous n'êtes plus scolarisé(e)

Nous restons à votre disposition pour :

Vous accueillir, vous informer, vous conseiller et vous orienter.

Accompagner les démarches nécessaires à la réalisation de vos divers projets personnels et professionnels.

Notre offre de service vous apportera des solutions dans les domaines de :

L'accès et maintien dans l'emploi, l'orientation, la formation professionnelle.

L'hébergement et le logement, la santé, la mobilité.

La citoyenneté, les loisirs, les aides financières.

**Nous vous accueillons à la mairie de Nogent le Roi : Tous les lundis matin de 9h 00 à 12h 00**

Occupez-vous de vous :

### **Pensez au stretching postural**

Vous avez des douleurs ? une profession stressante ou prenante ? Vous avez envie de décompresser & de vous reconnecter avec votre corps ?

### **Pensez au stretching postural**

C'est une méthode statique basée sur des étirements & des contractions musculaires ainsi que du relâchement & de la détente volontaires avec une respiration spécifique.

Chaque exercice construit progressivement & lentement vous fera découvrir votre musculature profonde (dite posturale).

- Venez découvrir gratuitement cette activité à la salle des associations

- le lundi de 18 à 19h & le vendredi de 16h30 à 17h30

- hors vacances scolaires »

- avec Marie-Sophie Ruysschaert-Huyghe 06 13 15 28 70

## Médecins :

### **Chaudon : 9, Route de Ruffin**

Dr Collin - Dr Clavier :  
Tél : 02 37 51 40 05

### **Coulombs : 23 Grande Rue**

Dr De Roa - Dr Lang - Dr Pesqueira  
Tél : 02 37 51 15 15

### **Nogent le Roi : 5 Rue des Moulins**

Dr Desmichelle  
Tél : 02 37 51 92 14

### **Villemeux-sur-Eure : 2 Rue du Chemin latéral**

Dr Chardot - Dr Voisin - Dr Aymé-Papillon  
Dr Diot - Dr Vol  
Tél : 02 37 82 30 05

## Infirmières:

### **Coulombs : 23 Grande Rue**

Mme Boudet Maïté - M. Gabas Stéphane  
Mme Martin Claire ,M. Hélias Frédéric -  
Mme Fall Mariam  
Tél : 02 37 51 15 15

### **Villemeux-sur-Eure : 2 Rue du Chemin latéral**

Mme Cosson Justine - Mme Boulineau Anaïs  
Tél: 06 70 10 07 68

### **Nogent-le-Roi : 37 bis rue du Général de Gaulle**

Mme Josse Alexandra - Mme Jehan Dominique  
Mme Simoës Marina  
Tél: 02 37 51 16 19

## Kinésithérapeutes :

### **Chaudon : 9, Route de Ruffin**

M. Lecomte Pierre  
Tél : 06 62 57 87 43

Mme Lombard-Maury Virginie

Tél: 02 37 51 14 71

### **Coulombs : 23 Grande Rue**

Mme Laduron Yvette  
Mme Carimentrand Eloïse

M. Laroche Patrick

Tél : 02 37 51 15 15

### **Nogent-le-Roi :**

Mme Poulain Murielle

12, Rue du Général de Gaulle

Tél : 02 37 51 99 00

Mme Jeanty Noëline

5 Rue des Grenets

Tél :

Mme Szwec Laurette: 19, Rue de l'Eglise

Tél : 02 37 51 32 02

### **Villemeux-sur-Eure : 2 Rue du Chemin latéral**

Mme Luder-Fauvel Solin - M. Ferret Alexis

M. Prugnières Guillaume

Tél: 02 37 43 40 97

## Dentistes :

### **Nogent-le-Roi : 8 Rue du Pont aux Juifs**

Mme .Sypulska Karolina

Mme Corcodel Alina

8 Rue du Pont aux Juifs

Tél : 02 37 51 04 04

## Laboratoires d'analyses médicales :

### **Nogent-le-Roi :**

M. Hainselin :

Zone du Quai

Tél : 02 37 51 40 34

## Numéros d'urgence

**Samu:** Tél: 15

**Pompiers:** Tél: 18

**Général:** Tél: 112

**Gendarmerie:** Tél: 17

## Secours Populaire:

### **Nogent-le-Roi : 11 Rue Porte Chartraine**

Tél: 07 71 81 97 15

## Pharmacies :

### **Nogent-le-Roi :**

Pharmacie de l'Etoile :

6, Rue du Pont aux Juifs

Tél : 02 37 51 30 51

### **Villemeux-sur-Eure :**

Pharmacie Voisin

40. Grande Rue

Tél : 02 37 82 30 36

## Pour le tour de garde des pharmacies :

composer le 32 37

## Orthophonistes :

### **Chaudon :**

Mme Moussard Fanny

9, Route de Ruffin

Tél : 02 37 38 73 29

### **Villemeux-sur-Eure : 2 Rue du Chemin latéral**

Mme Dodin Rochin Valérie

Tél: 06 43 57 73 93

## Orthoptiste :

### **Coulombs : 23 Grande Rue**

Mme Bigot Angélique

Tél : 02 37 51 15 15

## Ostéopathe:

### **Chaudon : 9, Route de Ruffin**

M. Lecomte Pierre

Tél : 06 62 57 87 43

### **Coulombs : 23 Grande Rue**

Mme Delozières Isabelle

Tél : 02 37 51 15 15

### **Villemeux-sur-Eure : 2 Rue du Chemin latéral**

Mme Galles Emilie

Tél: 07 69 81 26 28

## Psychologue :

### **Chaudon : 9, Route de Ruffin**

Mme Symphonie Marie-France

Tél: 06 67 83 12 76

### **Villemeux-sur-Eure : 2 Rue du Chemin latéral**

Mme Héteau Charlène

Tél: 06 98 64 50 43

## Psychomotricienne :

### **Coulombs : 23 Grande Rue**

Mme Shoos Carine

Tél : 02 37 51 15 15

### **Villemeux-sur-Eure : 2 Rue du Chemin latéral**

Mme Puyguiraud Agathe

Tél: 06 46 58 39 56

Mme Péan Camille

## Sage-Femme :

### **Coulombs : 23 Grande Rue**

Mme Gagosz Pascale—Mme Doukhan Elodie

Tél : 02 37 51 15 15

### **Villemeux-sur-Eure : 2 Rue du Chemin latéral**

Mme Romary-Félicien Claire

Tél : 06 87 24 39 51

## Audioprothésiste :

### **Nogent le roi**

M; Bouger Fabien

Tel : 02 37 37 86 94

## Pédicures-Podologues :

### **Chaudon : 9, Route de Ruffin**

Mme Poirier Agnès

Tél : 02 37 41 98 48

### **Nogent le-Roi : 8 Place de l' Etoile**

Mme Decock Anaïs

Tél : 02 37 51 13 45

### **Coulombs : 23 Grande Rue**

Melle Chuteau Annie:

Tél: 02 37 51 15 15

### **Villemeux-sur-Eure : 2 Rue du Chemin latéral**

M. Ramic Thibaut

Tél: 06

## Diététicienne :

### **Villemeux-sur-Eure : 2 Rue du Chemin latéral**

Mme Galerne Camille

Tél: 06 35 20 66 96

Mme Lauvaux Dorotheé

Tél: 06 87 54 84 22

## Vétérinaire:

### **Nogent-le-Roi :12 bis, Rue Maurice Glédel**

M. et Mme Monot :Tél : 02 37 51 41 65

## Service de l'action social Eurélien :

19 place des épars 28000 Chartres

Tél : 02 36 25 64 54

## Permanences Maison des services

### de Nogent-le-Roi :

Tél : 02 37 65 82 64

### Assistante sociale :

sur R.V mardi et jeudi

### Sécurité sociale :

Sur rendez vous

### C.R.A.M :

Sur rendez vous

## Taxis:

s.a.r.l A.B Taxi : Tél: 06 24 33 99 11

Alliance taxi : Tél: 06 12 04 62 79

Ambulance Royant Tél: 02 37 51 19 58

## Syndicat des Eaux de Ruffin :

### **Nogent le Roi :**

### **23 Rue du faubourg Valmorin**

Tél : 02 37 65 89 24

## ERDF - Enedis dépannage:

Tél: 09 72 67 50 28

## GRDF - Gaz dépannage:

Tél: 0 800 47 33 33

## Conciliateur de justice:

### **Nogent-le-Roi : Maison des services publics**

### **17 Rue des Grenets**

sur rendez-vous

Mail: olivier.delehedde@conciliateurdejustice.fr

Tél: 02 37 38 84 21 - 07 53 88 96 38



## AGENCE CAMILOTTO

Achats, ventes, locations

Tel : 02 37 51 11 75 – Fax : 02 37 51 14 25

28210 Nogent-le-roi

Site: [www.camilotto.com](http://www.camilotto.com)

E-mail : [camilotto.agence@camilotto.com](mailto:camilotto.agence@camilotto.com)



## L'Atelier des Godins



*Maitrise d'Œuvre Graphique*

CRÉATION / MISE EN PAGE / IMPRESSION / OBJETS PUBLICITAIRES / TEXTILE / CADEAUX D'AFFAIRES / ENSEIGNE / PANNEAUX / MARQUAGE VÉHICULES / RÉGIE PUBLICITAIRE

06 12 30 73 04  
[atelier\\_des\\_godins@sfr.fr](mailto:atelier_des_godins@sfr.fr)

## La Cave du Château

4 place de l'Étoile - Nogent-le-Roi

**02 37 51 34 99**

**Vins - Spiritueux - Fontaines à Whisky - Cadeaux - Accessoires**

Mardi au Vendredi : 9h30 - 12h30 / 15h00 - 19h00

Samedi : 9h00 - 13h00 / 14h30 - 19h00

Dimanche : 9h30 - 12h30



# Intermarché

SUPER



**ROUTE D'ORMOY – 28210 NOGENT - LE - ROI**  
**TEL : 02 37 51 43 12**

## horaires d'ouverture :

8h45 - 19h30 du lundi au samedi (20h00 le vendredi)  
9h00 - 12h30 le dimanche



Photo non contractuelle

**Venez retrouver dans votre magasin ou au Drive**

- + de choix
- + de produits Bio
- + de prix bas
- + de promotions
- + de convivialité
- + de services

**leDRIVE**  
**Intermarché**  
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

### COMMENT ÇA MARCHE ?



1 JE COMMANDE SUR...  
[www.ledriveintermarche.com](http://www.ledriveintermarche.com)



2 JE ME PRÉSENTE...  
À MON DRIVE PENDANT LE  
CRÉNEAU HORAIRE CHOISI



3 ET HOP !  
C'EST DANS MON COFFRE